Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

HYGIÈNE ET MORTALITÉ

VI

La mauvaise alimentation, le surmenage et l'agglomération urbaine exercent également une influence néfaste sur la conformation physique.

Le docteur Kouvalkowsky, professeur d'hygiène à Varsovie, a établi que la majeure partie des ouvriers de fabrique possèdent à l'époque de l'appel militaire, un périmètre thoracique moindre que celui des hommes du même âge appartenant à la classe bourgeoise. L'influence la plus désastreuse du travail industriel sur le développement physique est exercée par la filature de coton, et, en général, toutes les matières textiles. Chez les ouvriers du textile, la circonférence du thorax est inférieure de 1 à 3 centimètres à celle des ouvriers des autres professions.

La taille moyenne d'un enfant de huit ans appartenant à la classe bourgeoise est de 122 centimètres, tandis que celle des enfants pauvres du même âge n'atteint que 116 centimètres. A 18 ans, le premier mesure 168 centimètres, le deuxième 156 seulement.

Même remarque pour le poids. Dans la classe riche, l'enfant de huit ans pèse 24 kilogrammes ; l'enfant pauvre n'en pèse que 20. A 19 ans, le premier pèse 58 kilogrammes le deuxième n'en pèse que 47.

M. le professeur Pinard, a montré la différence de poids qui existait entre un enfant dont la mère s'était reposée et un enfant dont la mère avait travaillé jusqu'au jour de l'accouchement. Les femmes qui avaient travaillé débout pendant toute leur grossesse avaient des enfants pesant 2 kilos 900 grammes environ. Les femmes qui avaient travaillé assises avaient des enfants pesant 3 kilos 100 grammes. Enfin, celles qui s'étaient reposées quelques mois avant l'accouchement donnaient le jour à des enfants pesant entre 3 kilos 200 et 3 kilos 500 grammes.

Un dernier détail sur la population, les naissances et les mariages à Roubaix :

Années	1871	1905
Population	78.425	121.115
Mariages	556	1.188
Naissances	2.827	2.703

Voilà qui est curieux. Il y a en 1905, 42.690 habitants de plus qu'en 1871 : 632 mariages de plus et il y a 124 naissances moins.

Pourquoi cette différence ? Tous les ouvriers vous répondront qu'ils n'ont plus les moyens de nourrir leurs enfants !

Les bureaux d'hygiène et les mutualités, les œuvres de Protection de l'Enfance et la Goutte de Lait ne peuvent enrayer la mortalité infantile, donner à l'ouvrier l'alimentation, le repos, les soins corporels, l'habitation saine, spacieuse dont il a besoin.

La forme d'exploitation capitaliste a fait de la société un lieu de misère et de mort ; où tout sentimentalité est étouffée, où le patron n'a qu'un souci : grossir ses revenus, même au prix du sacrifice d'un nombre considérable de vies humaines.

Donner du lait pasteurisé à quelques nouveaux nés, faire admettre quelques adultes dans les sanatoriums, replâtrer quelques faudis, inutile ! C'est l'organisme social qui est anémié, tuberculosé, c'est toute la race qui est compromise, arrêtée dans son développement.

Et il en sera ainsi jusqu'à ce que la Révolution sociale, supprimant Capitalisme et Salariat, place l'organisme social débilité dans des conditions hygiéniques d'existence, par une expropriation qui ne sera pas le fait des bureaux d'hygiène.

Ch. de BRABANDER.

LA MANIFESTATION SOCIALISTE ET SYNDICALISTE. — Voir aux Informations Régionales.

Les grèves

AU TISSAGE TERNYNCK

La réunion générale des ouvriers en grève du tissage Henri Ternynck et fils qui a eu lieu lundi matin à 9 heures et demie, n'a amené aucun résultat.

Les ouvriers ont voté la continuation de la grève.

CHEZ LES TERRASSIERS

M. Carette-Duburcq, ayant embauché trois ouvriers non-syndiqués, tous les terrassiers employés chez eux ont aussitôt quitté le travail.

Il y a vingt chômeurs.

Petit drame de famille

Une rixe qui n'a pas eu de conséquences bien sérieuses mais qui était pu très mal se terminer s'est déroulée, hier soir, vers trois heures, rue des Filatures.

Ayant bien fêté la saint Lundi, Jean Verscouten, journalier, domicilié rue des Filatures, 15, se rendait chez son beau-frère, Jules Laporte, débitant, même rue.

Là, il réclama sa femme et comme celle-ci se montrait il commença à la frapper. Ensuite, sa colère n'étant pas encore calmée, il se jeta sur sa belle-sœur qu'il voulait « régler » à son tour.

A ce moment, une foule énorme stationnait devant l'estaminet, foule de laquelle plusieurs personnes se détachèrent pour forcer l'énergumène à lâcher prise.

C'est alors que Jean Verscouten, tirant un couteau de sa poche, voulut en porter un coup à l'un des hommes qui s'interposaient. Mal lui en prit, car celui-ci esquivant le coup envoya le couteau voltiger sur le pavé et, se jetant sur lui, le renversa. Un corps-à-corps terrible s'engagea entre les deux hommes qui se mordaient mutuellement aux bras et au corps.

Enfin on parvint à emmener Verscouten qui était couvert de sang et la rixe finit faute de combattants.

Une enquête est ouverte.

DANS L'ENGRENAGE

Un grave accident est survenu samedi matin dans la salle de filature Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse.

M. Jean-Baptiste Vandenbossche, 56 ans, poupeur, demeurant hameau de Gibraltar, à Leers, cherchait avec la main droite à retirer du déchet de papier derrière les cylindres d'une machine à couper le papier. Son pied glissa tout à coup sur le parement et son pouce droit s'engagea dans les cylindres.

M. le docteur Dispa a constaté une plaie contuse avec écrasement du pouce.

Le praticien a dû pratiquer l'amputation de la phalange du pouce et a prescrit six semaines de repos.

CE QUE L'ON TROUVE

Mme Marie Vanpeteghem, demeurant rue Voltaire, cour Montaigne, 17, a trouvé hier un réticule contenant un porte-monnaie renfermant une certaine somme d'argent.

— Un trousseau de deux clefs, trouvé rue du Fontenoy, a été déposé au 1er arrondissement.

UNE CHUTE DE QUATRE METRES

Un maçon de chez M. Auguste Pennel, M. Henri Herbaux, 24 ans, demeurant rue Alfred de Musset, 61, occupé rue du Tilleul, à la construction de M. Alfred Motte a glissé en posant le pied sur une barre de fer. Il perdit l'équilibre et tomba du mur sur lequel il travaillait, pour venir s'abattre sur le sol, faisant une chute de 4 m. 50.

Ses camarades de travail le relevèrent aussitôt et le transportèrent dans une pièce de la construction, pendant que M. le docteur Bantigny, mandé en toute hâte arrivait. Le praticien a constaté des contusions multiples sur tout le corps et une fracture par enfoncement de l'os frontal avec esquilles.

M. Rantigny a prescrit un repos de six semaines et ne peut se prononcer sur les suites de cet accident.

L'APACHE EST JALOUX

Chez Florimond Verleyn, rue Bernard, le bal battait son plein, lorsque vers dix heures du soir, André Vasseur, un de nos apaches les plus distingués, crut devoir se livrer à une scène de jalousie, fort déplacée, du reste.

André trouvait que sa maîtresse dansait beaucoup trop souvent avec le même cavalier, et il éprouvait le besoin de sortir sa veste pour se mesurer avec son rival.

Heureusement le patron avait l'œil sur lui. Il vit poindre le conflit et s'empressa d'en avertir les agents.

Ceux-ci se placèrent aussitôt entre les belligérants et cherchèrent à calmer le jaloux apache.

Remontrance, appel au calme, tout fut inutile. André Vasseur voulait faire l'affaire de l'autre ; malheur à qui l'en empêcherait.

Les agents voulurent alors le faire sortir du bal et André tournant sa fureur contre eux porta un coup de tête à l'agent Vandenberghe qui fut atteint en pleine poitrine.

Une lutte terrible s'engagea alors entre les représentants de la force publique et l'apache.

Trois agents le tenaient, environnés par une foule hurlante qui réclamait la mise en liberté immédiate de l'apache.

André Vasseur, les menottes aux poignets, semblait s'être décidé à se laisser mener au violon lorsque tout à coup en arrivant à la hauteur de la rue Centrale il envoya rouler sur le sol les trois agents qui le tenaient et prit la fuite.

La foule, qui s'était groupée dans la rue par laquelle il s'était esquivé, empêcha la poursuite et, lorsque l'on put enfin faire une trouée, André avait complètement disparu.

POUR AVOIR A BOIRE

Dimanche, vers 9 heures du soir, le nommé Firmin Gillard, 20 ans, garçon boucher, demeurant rue Notre-Dame, a porté un coup de couteau au bras gauche de la nommée Augusta Bailleul, cabaretière, boulevard de Paris, 11, parce que cette dernière lui avait refusé à boire.

UNE FEMME DISPARUE

Le commissaire de police du 3e arrondissement a été informé, hier, que Mme Zélia Vandekerkove, âgée de 54 ans, avait quitté son domicile, 37, rue Louis Dupire, depuis dimanche après-midi.

La malheureuse femme souffre depuis quelque temps d'une métrite, et tout porte à croire que d'ici peu on retrouvera son corps dans le canal.

Avant de partir, elle avait pris soin de se vêtir très proprement.

AFFAIRE OBSCURE

Lundi, vers 1 heure du matin, au cours d'une rixe, place Carnot, le nommé Truffaut Jules, 30 ans, demeurant rue Hoche, 28, a reçu deux coups de couteau, l'un au-dessus de l'œil gauche et l'autre au bras gauche. Truffaut a été invité à déposer une plainte régulière, ce que du reste il s'est bien gardé de faire.

On ignore donc les motifs de cette rixe.

Le blessé accuse Charles-Louis Vandestien, 29 ans, demeurant place Carnot, cour Mesnard Bossont.

UN ANTROPOPHAGE

Les agents Baugnies et Palanchier ont écroué dimanche à midi et demi au dépôt du 3e arrondissement le nommé Philippe Guillaume, 54 ans, journalier, demeurant rue Saint-Laurent, 51, qui étant en état d'ivresse à l'estaminet Blemme, rue Pierre-de-Roubaix 60, avait mordu au pouce le nommé Edouard Samyne, 28 ans, tisserand, demeurant chez M. Blemme.

GRAVE ACCIDENT

Mme Joséphine Hueber, 31 ans, demeurant Grande Route, 127 à Herseaux, soigneuse à la Société Anonyme de peignage de la rue du Collège, a eu pendant son travail son tablier pris entre le rouleau du bobinoir et le bâti de son métier, ce qui a provoqué une pression sur le ventre.

M. le docteur Dupré a donné des soins à la blessée, qui est enceinte de quatre mois environ. Il a constaté une contusion de l'abdomen ; il ne peut se prononcer sur les suites de cet accident.

MORT AU REGIMENT

M. Delaye, colonel au 147e régiment d'infanterie à Sedan, avertissait par télégramme dimanche après-midi, les parents d'un soldat de son régiment, Julien Remburre, demeurant à Roubaix, rue du Cartigny, 161, que leur fils était gravement malade. Une seconde dépêche arrivant un peu plus tard annonçait la mort de leur fils.

Julien Remburre était de la classe et devait finir son service dans quelques jours.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Grâce à la fraîcheur de son parfum exquis, le **RICQLÈS** est le dentifrice antiseptique le plus agréable.

L'alcool de menthe de **RICQLÈS** donne aux dents la blancheur, les préserve de la carie. *(2 Grands Prix, Liège 1905).*

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez MM. Louis Watine et fils, M. Jean Bursens, 62 ans, tisserand, demeurant rue de la Balance, cour Degrave, 3, s'est fait une entorse de l'épaule droite en soulevant une ensouple. 15 jours de repos.

— Chez M. Camille Verschaeve, un apprenti imprimeur, Fortuné Maes, demeurant rue de l'Epeule, cour Desbarbieux, s'est fait une plaie à la lèvre inférieure en voulant arrêter la pédale de sa machine. 15 jours de repos.

— Chez MM. Bayart père et fils, M. Louis Messine, 36 ans, manœuvre, demeurant rue des Longues-Haies, 267, s'est fait une rupture de fibres musculaires de la masse sacro-lombaire en levant un panier chargé de briques. 15 jours de repos.

— Chez MM. Lemaire frères et Richardson, Mlle Marie Vanderbèke, 17 ans, épluchoeuse, demeurant rue Vauban, 17, à Tourcoing, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant. 15 jours de repos.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 17 juin 1907

Naissances. — Marie Bury, rue de Condé, maisons Castel, 3. — Armand Willot, rue Ingres, 12. — Adolphe Dubrulle, rue de Condé, 25, cour Haepel, 3. — Marie-Thérèse Destombe, rue du Collège, 67. — Ferrand Masure, rue de Flandre, 69. — Maria Mabieu, rue Dampierre, cour Jonville, 16. — Madeleine Kassel, rue de l'Alouette, 9.

Décès. — Palmyre Eeckelaert, 26 ans, soigneuse, rue Voltaire, cour Montagne, 16. — Alexandre Dehugne, 20 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Désiré Chantry, 68 ans, sans profession, rue Barbieux.

PRINCESSE MAKOKO SAVON EXQUIS Victor VAISSIER

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX: 69, RUE DU CASINO, TOURCOING

Le revolver intempestif

Entre jeunes gens. — En revenant de faire la fête. — Tu ne feras plus ta poire.

Dans la nuit de samedi à dimanche, quatre jeunes gens, Lucien Bourgois, 17 ans, dresseur de chaînes, rue de Guisnes, 191 ; Gaston Dhoore, 17 ans, rue Turgot ; Louis Delespeaux, 20 ans, rue de la Croix-Rouge, 62, et Samuel Phalempin, 19 ans, maçon, rue du Casino, revenaient de Neuville, par la rue de Gand.

Il serait exagéré de dire qu'ils étaient saouls, ils s'étaient seulement livrés à des libations souvent réitérées et chantaient insoucieusement lorsqu'arrivés à la hauteur de la rue Marengo, ils rencontrèrent quatre autres jeunes gens qui, eux aussi, avaient fêté le jour de repos dominical.

UNE QUERELLE ; UN COUP DE REVOLVER

Les jeunes gens sont souvent d'humeur outrageuse lorsqu'ils ont bu. C'est le cas de ceux qui nous occupent.

La nouvelle bande se jugea offensée par les chants de la première. Un des derniers arrivants se détacha de son groupe et demanda aux chanteurs de cesser leur chant qu'il jugeait insultant. Cette demande était excessive. Elle fut accueillie par des rires. Une querelle s'engagea. Soudain un sieur C... se précipita sur le jeune Lucien Bourgois et presque à bout portant lui tira un coup de revolver à la jambe droite en criant :

Maintenant tu ne feras plus ta poire. Lucien Bourgois chancela puis s'affaissa tandis que son agresseur prenait la fuite, accompagné de ses amis. Le blessé qui ne l'était d'ailleurs que peu grièvement, fut relevé par ses camarades qui le conduisirent au poste de police. Quand la petite troupe y pénétra, il était une heure trois quarts.

UNE AFFAIRE OBSCURE. — L'ENQUETE

Le docteur Huriez fut mandé en hâte. Il examina le blessé. La balle s'était logée dans les tissus musculaire de la jambe. Le drap du pantalon portait une déchirure large de 3 centimètres et était légèrement brûlé, ce qui établit que le coup de revolver fut bien tiré à bout portant.

Le cas de la victime ne présentait aucun caractère de gravité. Lucien Bourgois fut reconduit chez ses parents, cabaretiers, rue de Guisnes, 191. Lundi matin, il fut transféré en voiture à l'hôpital. Le docteur Catteau radiographia la blessure et détermina ainsi l'emplacement de la balle qui sera extraite aujourd'hui. Dans une dizaine de jours le blessé pourra reprendre son travail.

M. Rougeron, commissaire de police du 1er arrondissement, a interrogé Lucien Bourgois et ses amis. Les jeunes gens tentèrent, dans un but difficile à définir, de masquer la vérité. C'est ainsi que les camarades de Bourgois déclarèrent qu'ils n'avaient pas vu le sieur C... tirer le coup de revolver ; pendant ce temps, ils satisfaisaient parait-il, à une cinquantaine de mètres de là, un besoin communément qualifié de naturel.

Quant à Bourgois, il prétendit avoir été frappé de très loin. Seule une longue et minutieuse enquête permettra d'établir les faits, tels que nous venons de les narrer.

Le sieur C... et ses amis se sauvèrent, leur coup fait, par la rue de Gand. Le commissaire a en outre appris qu'une hostilité régnait depuis quelque temps entre C... et Lucien Bourgois. Trois des agresseurs de ce dernier portaient des casquettes et le quatrième un chapeau de paille.

Ajoutons que les camarades de Bourgois lui conseillèrent, dès qu'il fut blessé, de ne pas porter plainte et qu'il lui fallut insister beaucoup pour être conduit au poste de police.

L'arrestation de C... est imminente.

M. Rougeron a continué dans la soirée son enquête au sujet de cette peu importante mais bizarre affaire.

Il résulte de ce complément d'enquête que le sieur C... n'est pas l'auteur du coup de revolver et que Lucien Bourgois, dont les successives dépositions ont constitué un tissu de mensonges, et de contradiction, se serait vraisemblablement... tiré le coup lui-même. Le jeune homme aurait donc mystifié tout le monde.

L'affaire est d'ailleurs loin d'être élucidée. Le blessé, qui s'est refusé à dire tout ce qu'il savait, sera interrogé à nouveau, aujourd'hui.

MAIN MUTILEE

Un ouvrier de la maison de laines Jean-Baptiste Dumortier, rue Amiral-Courbet, Charles Pypaert, 83, rue du Moulin, à Mouscron, était occupé, lundi après-midi, à retirer de la laine d'un tambour de carde, lorsque sa main droite se trouva prise dans le métier.

Le malheureux fut secouru par des camarades, puis conduit chez lui.

Le docteur Decouvelaere procéda sur-le-champ à l'amputation de l'index et ordonna au blessé un repos d'un mois environ.

FUNERAILLES D'UN AGENT

Les funérailles de l'agent de première classe Petit, garde du cimetière de Neuville, ont été célébrées lundi matin à neuf heures.

Les cordons du poêle étaient tenus par le garde Jules Dumortier, le garde Valke et deux autres gardes de Roubaix et de Mouscron.

Dans le cortège funèbre avaient pris place MM. Lecomte et Cordier, adjoints au maire, plusieurs conseillers municipaux, MM. Rougeron et Niederst, commissaires de police et d'importantes délégations des agents de Tourcoing et des environs.

Une très belle couronne offerte par l'Association amicale et mutuelle des Agents de police de Tourcoing, avait été placée sur le cercueil.

Au cimetière du Pont-de-Neuville, où a eu lieu l'inhumation, des discours ont été prononcés par l'agent Six, de Tourcoing, l'agent Mathon, de Lille et le président de l'Association des Agents de Roubaix.

ENTRE VOITURES

Lundi matin, à dix heures, Henri Rychebosck, 32 ans, domestique, chez M. Dobbels, voiturier, rue de Lille, à Ménin, passait rue Saint-Jacques.

Sa voiture était précédée d'un véhicule appartenant à Mme veuve Dubrulle, 75 ans, rentière, à Mouvaux, rue de Lille.

La voiture de Mme Dubrulle, s'étant arrêtée brusquement, fut tamponnée par celle qui la suivait et eut une vitre brisée.

⁂

La nuit dernière, Charles Delescluse, 34 ans, contremaître, rue d'Alsace, 30, s'est rendu au poste de police et a raconté qu'il passait à neuf heures du soir avenue Masurel en compagnie de sa femme qui conduisait une voiture d'enfant. A ce moment, survint un attelage non éclairé, conduit par Henri Bl..., 34 ans, loueur de voitures, rue de Strasbourg, 17. L'attelage, mal conduit, au dire du contremaître, vint heurter la voiture d'enfant qui fut légèrement détériorée.

DES GNONS

Emile Marescaux, 45 ans, marchand de lait, rue Enghien, 237, passait rue du Bois lorsqu'il fut assailli par un habitant de cette rue, qui l'administra, sans provocation, une magistrale volée de coups de poing et pied, le blessant légèrement au visage et à la poitrine.

Une enquête est ouverte.

LA RANCUNE DE L'EPOUX

Justine Plouy, 40 ans, marchande de journaux, rue de Bradfort, 43, est séparée depuis cinq mois de son mari, Jules Desbonnet, 45 ans, ourdisseur, rue d'Angleterre, 129. Les époux se rencontrèrent la nuit dernière. Ils échangèrent des propos exempts d'aménité. Soudain, Desbonnets se précipita sur son ex-légitime et peu galamment la frappa de coups de canne à la tête.

Battue mais pas satisfaite, Justine Plouy a porté plainte.

NOTE POUR UN INSOLENT

Le grossier personnage se disant adjudant en retraite et qui nous a écrit sans donner son adresse, une lettre qui renferme une expression insultante à l'adresse d'un ancien rédacteur de l'*Egalité*, ainsi que des termes injurieux nous est enfin prié de venir lui-même nous tenir les propos dont il est si prodigue, à distance. Nous l'attendons.

LEURS RENTES

Chez Jules Desurmont et fils, industriels, rue de Bradford, Henri Duquesnay, 14 ans, rue Larochefoucauld, s'est blessé à la main gauche.

15 jours de repos.

— Chez Louis Simonet et Cie, filateurs, rue du Général Drouot, 65 ans, Joachim Remy, homme de peine, rue du Tilleul, a été blessé à la jambe gauche par la chute d'une caisse.

7 jours de repos.

— Aux forges et ateliers du Nord, rue Winoc Chocquel, Henri Dubois, 24 ans, serrurier, à Reckem (Belgique), a reçu un éclat de fer dans l'œil gauche.

6 jours de repos.

— Chez Albert d'Halluin, industriel à Tourcoing, Henri Montagne, rue de l'Epine, 27, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombo sacrée.

12 jours de repos.

— Aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, 27 bis, rue de Roubaix, Paul Frelier, 18 ans, aide-chaudronnier, 20, rue des Champs, s'est fait une entorse au poignet gauche.

12 jours de repos.

— Au service de la voirie municipale, Léon Dumont, 21 ans, piqueur de grès, rue du Général Donay, s'est blessé à l'index droit.

10 jours de repos.

— Chez Watteau et Scrive, industriels, 5, place Notre-Dame de Lourdes, Henri Verrière, 40 ans, tisserand, à Neuville-en-Ferrain, s'est blessé au coude gauche.

10 jours de repos.

— Chez Duvillers frères, filature, Jules Vandecasteele, 15 ans, hacleur, rue du Bas-Voisinage, à Mouscron, s'est blessé au pied droit.

10 jours de repos.

— A la compagnie du chemin de fer du Nord, Gabriel Chérond, 26 ans, homme de peine à Wattrelos, rue de l'Union, 119, s'est blessé à l'épaule gauche.

Six jours de repos.

— A la même compagnie, Paul Delcroix, forgeron, 20 ans, rue Boucicaut, 9, à Wattrelos, s'est blessé à la main gauche.

4 jours de repos.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 17 juin 1907

Naissances. — Dumoulin Maurice, rue Favart. — Vanneyr Suzanne, rue Saint-Pierre, 51. — Debiesschop Marie, rue Nationale, 5. — Lambin Fernand, rue Carnot, 34. — Dutrez Yvonne, rue de Menin, 146. — Bonnel Jean-Baptiste, rue Bonbe-Nouvelle, 21.

Décès. — Cau Julien, fermier, rue de Gand, 557. — Meurisse Sophie, 64 ans, rue du Labyrinthe, 5. — Delescluse Pierre, 85 ans, rue du Luxembourg, 61. — Desmarchelier Cécile, 28 ans, rue d'Havré, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UNION CYCLISTE DU NORD (Section de Croix). — Dimanche prochain 23 juin, sortie sur Billy-Montigny, par Lille-Seclin, A Carvin, rencontre avec la section de Billy-Montigny.

Visite des cimetières de Billy et de Méricourt.

Départ à 5 heures du matin. Sortie pour la journée.

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire vendredi 21 juin, à 8 heures du soir.

ACTE DE MALVEILLANCE. — La glace d'un bureau de tabac occupé par M. Watteau-Delecroix, près de l'Eglise de Croix, a été brisée hier par une énorme pièce lancée par un malfaiteur qui a pris la fuite.

Une enquête est ouverte.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Sablin Léon, chauffeur, usine Holden, est tombé en allumant un bec de gaz. Il s'est fait une entorse au pouce droit.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Delanghe Charles-Louis, rue des Jardins. — Delanghe Frans, rue des Jardins.

Décès. — Decottignies Marie-Joseph, 94 ans et demi, rue Amiral-Courbet, 17. — Loridant Louis-Antoine, 66 ans et demi, rue Hélène.

FLERS-BREUCQ

COUP DE COUTEAU

La nommée Rotier Constance, âgée de 18 ans, sans profession, demeurant à Croix, rue de Thionville, a reçu avant-hier soir, à l'estaminet du Dépôt un coup de couteau dans le dos.

La lame de ce couteau a pénétré dans les chairs à une profondeur de deux centimètres.

Son agresseur est un nommé Léon Vandenbrouck, journalier, à Croix. La victime de cet acte de sauvagerie est dans un état assez grave.

Elle a été transportée d'urgence à l'hôpital de Roubaix, lundi dans l'après-midi. La justice s'est rendue sur les lieux.

MOUVAUX

STATISTIQUE SANITAIRE du mois de mai. — Il a été enregistré à l'état-civil pendant le mois de mai : 12 naissances ; 6 décès ; 10 mariages.

ETAT-CIVIL du 1er au 15 juin. — Naissances. — Madeleine Dubar. — Marguerite Roussel. — René Cruppeninck. — Agnès Debruyker. — Zoé Heddebaut. — Lucienne Lefebvers. — Fernande Béacq. — Fernand Prew.

Décès. — Accou Colette, 76 ans, rue Faidherbe. — Hanssens Jules, 41 ans, rue Gambetta. — Tavernier Jeanne, 34 ans, rue de Turenne. — Dujardin Omer, 31 ans, décédé à Tourcoing.

WATTRELOS

LES CONTRAVENTIONS. — Les gendarmes de Wattrelos ont dressé des contraventions à Henri Carrette, cabaretier, à Dottignies et à Léon Tiberghien, marchand de légumes, à Roubaix, pour défaut de plaque au collier de leur chien ; à Jules Bogaert, demeurant hameau du Touquet, pour défaut de registres de brocanteur et à François Moreau, cabaretier, hameau du Sapin-Vert, pour mauvaise tenue de son livre de logeur.

NOS SOCIETES. — Parmi les nombreuses amicales d'Anciens élèves qui se trouvaient dimanche dernier à la superbe manifestation laïque de Willems, une des plus remarquées et des plus applaudies a été celle de l'Association de l'école des garçons du Crétinier, tant par le nombre que par la bonne tenue de ses adhérents. Un orphéon de fondation récente a exécuté sur le kiosque de la place de Willems, un magnifique chœur, « Les Hirondelles » et une marche « La Marche Républicaine du XIXe siècle ». Ces deux morceaux ont été très applaudis par les nombreux spectateurs qui ne se lassaient pas d'écouter cette phalange de jeunes gens vaillants et dévoués.

ETAT-CIVIL du 17 juin 1907. — Naissances. — René Pauwels (Sentier de l'Hôpital). — Marthe Vanwyngene, rue des Fleurs. — Philomène Donckele (Petit Paris).

Publications. — Arthur Bonnet, chauffeur et Marthe Marsil, sans profession. — Albert Lecroart, peintre décorateur et Angèle Verghote, sans profession. — Maximilien Eecghaut, rattacheur, et Maria Bouchaert, soigneuse. — Aubin Delcroix, trieur, et Lucie Gueldon, rattacheuse.

Lille

Au Parquet

LES FAUX-MONNAYEURS. — M. Houeix, chargé de cette affaire, a envoyé à la Monnaie, à Paris, 22 pièces de 1 franc à l'effigie de Léopold II et 10 de 0 fr. 50 à celle de la Semeuse, trouvées rue Saint-Jean, au domicile de Costa et Desmettre, à la suite de la perquisition qui suivit leur arrestation à Roubaix.

Le magistrat, avant de renvoyer les deux faux-monnayeurs devant la Cour d'assises, devra recevoir de la Monnaie un rapport sur l'examen de ces pièces.

LES REMORDS D'UN VOLEUR DE BIJOUX. — M. Houeix, juge d'instruction, a interrogé hier Smagghe, qui, tandis que nous l'avons dit, s'était rendu coupable de vols de bijoux au préjudice de cultivateurs de Comines et de Marquette, fut pris de remords et se constitua prisonnier à La Madeleine. Ayant avoué avoir vendu des bijoux à un maraîcher de légumes de Marquette, où il était en location, ce dernier a été mandé dans le cabinet du juge. Interrogé, il a déclaré qu'il lui était que les bijoux avaient été volés et ajouta qu'avant de les journaux relatant ces vols, il rendit les bijoux à un garde de La Madeleine.

Malgré ces explications, on croit que ce dernier sera poursuivi pour complicité par recel.

UNE SALE BLAGUE

Un livreur de cafés, M. Charles Cayet, demeurant 66, rue Saint-Sauveur, avait abandonné momentanément, hier après-midi, sa voiturette, rue de Fourmies, pendant qu'il était chez un client. En profitant de l'aubaine, quelque farceur en profitait pour s'emparer d'un superbe paraphine qui était accroché au petit véhicule.

On juge du désappointement de Charles lorsqu'il revint, de s'apercevoir que « son pépin », estimé 6 francs, s'était envolé. Il n'eut qu'à la consolation d'aller déposer une plainte au poste de police voisin.

DUEL DE VOITURES

Après avoir déposé à la gare les courriers, la voiture de la poste, conduite par M. X..., passait hier, vers 5 heures 1/2 du soir, à une allure respectable rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, retournant vers la place de la République. Soudain, à hauteur de la rue Saint-Denis, ce véhicule entra en collision avec un camion appartenant à M. Roussean, entrepreneur de camionnage. Sous la violence du choc, la frêle voiture postière eut un brancard brisé.

Aucune accident de personne à déplorer.

FLAIR DE POLICIER

Georges Carette a vu le jour en Jan 1877 à La Gorgue et exerce, paraît-il, le métier de journalier. Avant commis cause de la tranquillité dont jouissent chez nous les voleurs, il y était venu exercer ses talents.

A la suite de nombreux vols de cuivre, plomb et chiffons commis tant à la gare des Postes que chez des particuliers dans le quartier de Wazemmes, le parquet de Lille avait décerné un mandat d'arrêt contre lui.

C'est dire qu'il y a une quinzaine de jours, traqué par la Sûreté dans une maison de la rue de Juliers il avait réussi à s'échapper en sautant d'une fenêtre du premier étage et en s'aidant d'un réverbère qu'il enfourcha d'ailleurs.

Sa liberté cependant devait lui être bientôt ravie. En effet, hier vers trois heures de l'après-midi, le sous-brigadier Bourlon, ayant eu vent de la présence de Carette dans une maison de la rue des l'Arbrisseau, parvenait non sans peine à le coffrer.

Carette a été déféré au Parquet, où il pourra méditer sur les dangers qu'il y a à voler.

LA MADELEINE

Mœurs d'apaches

A la Madeleine, et en particulier au bourg de Berkem, certains étrangers, pour la plupart repris de justice, sont bien souvent, le dimanche, la terreur des habitants, et principalement des cabaretiers.

Il est vrai de dire que parfois il s'en trouve qui font le mal sans bruit, en dilettanti. C'est le cas qui nous occupe aujourd'hui.

Deux belges, Debel Joseph, 31 ans, et Dubois Pierre, 25 ans, après avoir subi de nombreuses condamnations pour ivresse, coups et blessures dans leur pays d'origine, se sont étonnés à l'usine Kuhlmann, et passent leurs jours de chômage à absorber des alcools variés, parmi lesquels le grand verre de genièvre joue le principal rôle.

Hier, dans la soirée, ils étaient attablés à l'estaminet Vaneste, rue de Marquette, quand soudain, la porte du café s'ouvrit et donna passage à la maîtresse de Dubois qui lui intima l'ordre de la suivre.

Celui-ci s'y refusa, non sans décocher à son amie tout le vocabulaire poissard familier aux pocharts.

La femme, vexée, et en proie à une violente colère, s'arma d'une cannette et voulut en frapper son amant. Mais la cabaretière l'en empêcha.

Une mêlée se produisit alors au cours de laquelle Debel brutalisa Mme Vanesie. Un consommateur, Gouillard Georges, voulut prendre la défense de cette dernière, mais Dubois, que cette scène et la boisson aidant avaient surexcité, se saisit à son tour d'une cannette et frappa à tour de bras sur Gouillard qui fut gravement blessé, perdant du sang en abondance par ses blessures.

La cabaretière ayant réussi à mettre les forcenés à la porte, Debel se mit à démolir consciencieusement la devanture de l'estaminet, et cet acte de vandalisme ne prit fin qu'à l'arrivée des agents qui emmenèrent les deux forcenés au poste de police où ils furent interrogés, le lendemain matin, par le commissaire qui les fit diriger sur la maison d'arrêt de Lille.

Dubois se glorifie d'avoir déjà quinze condamnations à son actif. Son ami Debel, moins heureux, n'en avoue qu'une dizaine. Quand renverra-t-on en Belgique tout ce joli monde ?

CANTON DE DENAIN

ESCAUDAIN

AFFAIRE DE MŒURS. — Il n'est bruit que d'une affaire de mœurs qui se serait produite dans notre commune.

Trois fillettes respectivement âgées de 13 et 10 ans, auraient été, à plusieurs reprises, l'objet de propositions malhonnêtes de la part d'un individu abandonné par sa femme.

Hier matin lundi, en vertu d'un mandat décerné par M. le juge d'instruction de Valenciennes, l'individu en question a été arrêté et écroué.

Douai

Vaudeville conjugal

La gare de Douai a été hier le théâtre d'une scène qui aurait pu être tragique, mais qui, heureusement n'a été que burlesque. Depuis 11 heures du soir, une femme se promenait avec agitation sur le quai, dévisageant chaque voyageur. Voyant apparaître un couple, elle se précipite en poussant des hurlements d'indignation. C'était son mari, M. X..., employé de banque, qui s'apprêtait à prendre le train omnibus de 11 h. 29 pour Paris, en compagnie d'une jeune et jolie fille dont il comptait faire l'heureuse rivale de l'épouse outragée.

En moins de deux minutes, la dulcinée fut littéralement déshabillée, à la grande stupéfaction du mari qui n'osa pas intervenir. Et elle dut s'enfuir sans chapeau, vêtue d'un corsage en loques et d'une jupe remplie de déchirures indiscrètes.

Hélas, la morale n'y gagna pas grand chose, car on affirme que, privé de son voyage à Paris, le galant commis banquier profita du désordre pour rejoindre sa conquête dans un hôtel voisin, où il acheva, avec des gestes pleins de douceur, la besogne si rudement commencée par sa légitime.

PAS-DE-CALAIS

Lens

UNE BAGARRE RUE DE DOUAI. — Dimanche, vers dix heures du soir, entraient à l'estaminet Despretz, 34, rue de Douai, un sieur Arthur Vambelle, 25 ans, et la femme Lucie Lycké qui prirent une consommation. Quelques minutes après survint Emma Vandalle, 30 ans, qui vit en mauvaise intelligence avec Lucie. Une dispute éclata bientôt. Au comble de la colère, Emma Vandalle se précipita sur son adversaire et la frappa violemment au front d'un coup de clef.

Vambelle, lui, pendant ce temps ne restait pas inactif. Ayant renversé une table il la prit par un pied et s'en servit comme d'une massue pour tracasser force chopes. Enfin le cabaretier put mettre tout ce monde dehors ; au cours de l'expulsion, la cabaretière, Mathilde Rommens, fut mordue au doigt par Vambelle.

Craignant que l'affaire ne tourne mal, Despretz fit prévenir la police. Les agents arrivèrent au pas de course et à proximité de l'estaminet Despretz, ils aperçurent un groupe qui paraissait fort surexcité. A leur approche, les individus s'éclipsèrent, pas assez vite cependant pour qu'on ne pût arrêter Vambelle et Lucie Lycké. En fuyant, Vambelle avait laissé tomber un tisonnier qui a été conservé comme pièce à conviction et dont il se préparait certainement à en faire un usage.

Vambelle et la femme Vandalle ont été déférés au parquet.

CHEVAUX EMBALLES. — Dimanche vers 10 heures du matin, un cheval appartenant à M. Tacquet, s'est emballé dans la rue du 14 Juillet. Après avoir brisé les brancards de la voiture l'animal partait à une allure folle quand il fut maîtrisé par un ouvrier mineur qui passait, M. Jules Dewaele, demeurant à Avion.

M. Dehay, boucher à Sallaumines, revenait en voiture avec plusieurs personnes, du festival d'Annay, lundi vers deux heures du matin, quand le cheval prit le mors aux dents à part à fond de train dans la direction de Lens. La voiture fut sérieusement endommagée et l'un des voyageurs projeté sur le sol fut assez gravement blessé.

HENIN-LIETARD

ARRESTATION. — La gendarmerie d'Hénin-Liétard a mis en état d'arrestation, en vertu d'un extrait de jugement, le nommé Escutnaire Emile